

E d i t o

ABOLITION des PRIVILÈGES ! ! ! RÉPARTITION des RICHESSES ! ! !

La crise continue de faire des dégâts chaque jour : *nouveaux plans de licenciements, chômage partiel, casse de la protection sociale : santé, hôpital, destruction des services publics : écoles Poste, Communes, logements, Départements, pouvoir d'achat laminé et démocratie bafouée.*

La crise révèle au grand jour la faillite de notre système économique et sociale ⇒ le Capitalisme. Il démontre son incapacité à répondre aux besoins humains les plus élémentaires. **Partout des luttes se développent.**

Après les mobilisations massives du 29 janvier et 19 mars 2009, alors que le gouvernement temporise sans rien régler sur le fond et dans la durée, **les revendications sociales continuent de s'exprimer dans l'unité et avec force, nous ne pouvons que nous en féliciter.**



Pouvoir et patronat, quoi qu'ils en disent, sont un peu déstabilisés, ils utilisent une deuxième posture celle qui consiste à dire : « *On ne va pas bouger, on a pris des bonnes mesures, il faut du temps pour les mettre en œuvre* » mais c'est encore une posture défensive.

La mobilisation pèse, même si ce n'est pas au stade actuel de nature à corriger les orientations de la politique économique et sociale du patronat et gouvernement. Il faut se le dire, il y a un décalage entre l'espoir, mis dans l'action syndicale qui rassemble un grand nombre de salariés, et la syndicalisation qui reste faible :

7% de salariés syndiqués toutes centrales syndicales confondues.

L'information, le débat et l'action sont indispensables. Il faut que l'on soit performant à tous les niveaux et sur tous les points du territoire. Il faut continuer à articuler les luttes locales, d'entreprises avec des moments de coordination nationale.

Faire du 1^{er} mai 2009 un NOUVEAU TEMPS FORT de MOBILISATION, ponctué en avril d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et faire grossir le rapport de force.

Ce 1^{er} mai 2009 doit être EXCEPTIONNEL. Il l'est déjà par cette unité syndicale.

Un tel rassemblement UNITAIRE ne s'est jamais produit le jour de la fête du travail ! !

Alors, en avant.....

Construisons le rassemblement, l'action pour l'emploi, les salaires, les services publics, des droits nouveaux pour les salariés, la démocratie.....

BAISSE des CREDITS pour les MAISONS de RETRAITE !!! Le gouvernement ne tient pas ses promesses sur la solidarité !!!

« L'Etat agresse les personnes âgées, il s'agit d'un véritable scandale » ainsi s'exprime Pascal Champvert : Président des Directeurs de Maisons de Retraite.

« C'est un recul important pour le secteur des personnes âgées » estime la Fédération Hospitalière de France qui ajoute que 5 ans après l'annonce d'un plan de solidarité grand âge consécutif au drame de la canicule de 2003 qui avait mis en lumière un redoutable manque de moyen, le gouvernement renonce à l'objectif de médicalisation des établissements accueillant des personnes âgées. Une récente circulaire budgétaire fixe de nouvelles règles. Son application se traduira, dès cette année, par la réduction des moyens en personnels soignants d'un nombre important d'établissements publics, mettant en péril la



qualité des prestations dans un secteur déjà vulnérable. Les associations dénoncent le comportement de l'Etat qui bloque une partie des crédits de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie alimentée par la suppression d'un jour férié, destiné au financement des maisons de retraite. 400 millions d'euros resteront ainsi inutilisés

précise la Fédération Hospitalière de France.

Une fois de plus, l'Etat ne tient pas ses promesses !! La personne âgée n'est plus une priorité ! L'a-t-elle jamais été ?

Christian Nogrette



COMPTE RENDU de la RENCONTRE avec le Député Maire d'Ivry

Le 5 mars 2009, une délégation des Retraités CGT d'Ivry a été reçue par Monsieur le Député Maire Pierre Gosnat : La délégation était composée de Huguet Soury et Santiago Pensabene.

Points abordés :

- ⇒ Pose d'une plaque commémorative au CMS Fanny Dewerpe
- ⇒ Fermeture de la permanence de la CAF : Place Marcel Cachin
- ⇒ Escalier mécanique et ascenseur au métro « Mairie d'Ivry »

⇔ **Plaque commémorative** : Le Député Maire s'est engagé à faire le nécessaire pour la plaque commémorative en y relatant les raisons et époque où Fanny Dewerpe fut victime de la répression. Nous avons demandé la pose d'une photo de Fanny Dewerpe à l'intérieur du CMS.



⇔ **Permanence de la CAF** : La permanence de la CAF d'Ivry Sur Seine ainsi que celle de Vitry Sur Seine, Maisons-Alfort et Le Kremlin Bicêtre sont désormais fermées.

Il faut se rendre à Créteil pour information ou y instruire un dossier.

Adresse ⇒ 2 Voie Félix Eboué 94000 Créteil : Téléphone : 01 48 98 24 00

⇔ **Escalier mécanique et ascenseur pour personnes à mobilité réduite au métro Mairie d'Ivry**

Le Député Maire Pierre Gosnat s'adressera au PDG de la RATP pour demander un escalier et un ascenseur. Pour notre part, nous formerons une délégation pour porter en mains propres nos pétitions et la lettre de notre Député Maire au Responsable du Service clientèle de la ligne RATP numéro 7

Santiago Pensabene et Huguet Soury

AUGMENTATION des pensions RIKIKI

Les Retraités ont subi de plein fouet les envolées des prix : alimentation, loyer, tout ce qui touche la santé etc . Eléments qui pèsent lourd dans le budget des Retraités, particulièrement les plus fragiles. **Les 2/3 touchent moins de 1 300€ mensuel** loin derrière M. Daniel Bouton PDG de la Société Générale qui percevra une pension d'un million d'euros par an soit plus de 83 000 euros par mois. **Quand aux 12 millions de retraités nous aurons droit à 1% d'augmentation en 2009. Nous sommes**

bafoués, méprisés c'est INADMISSIBLE !!! Véritable hold-up sur les Retraités. Les Retraités ne sont pas un coût, ils sont aussi l'un des moteurs du développement économique de la société et comme tels revendiquent les moyens de vivre dignement, comme des citoyens à part entière avec un pouvoir d'achat préservé. La revalorisation des pensions en 2008 était loin du compte : 1,87% pour une évolution moyenne annuelle des prix de + 2,8% « source INSEE » et Paf !! Encore une fois ARNAQUÉ !!!

Santiago Pensabene

ARRCO - AGIRC : Le Medef recule mais ne renonce pas !

Le Medef voulait à tout prix remettre en cause le droit au départ en retraite à 60 ans à l'occasion du renouvellement de l'accord sur les retraites complémentaires ARRCO / AGIRC.



La mobilisation massive des 29 janvier et 19 mars 2009 à permis de maintenir le dispositif AGFF (*Association pour la Gestion du Fond de Financement de l'AGIRC et de l'ARRCO*) en place. Les départs à 60 ans resteront possibles jusqu'à la fin 2010. Par contre le Medef n'a rien voulu savoir sur l'amélioration des pensions, pas plus que sur les ressources supplémentaires pour garantir les droits à long terme. **La CGT a refusé de signer le texte qui prolonge l'accord de 2003** et poursuit la dégradation des pensions liquidées et des droits en cours d'acquisition.

Notre syndicat estime que sa signature aurait entériné le recul du niveau des pensions. Le Medef veut obliger les Pouvoirs Publics à mettre en cause dès 2010, l'âge de départ à la retraite pour l'ensemble des régimes.

Pour la CGT, il y a bien entendu toutes les raisons de continuer la mobilisation :

→ **PAS de REMISE en CAUSE des DROITS à la RETRAITE**

→ **Un FINANCEMENT à la HAUTEUR des BESOINS**

Notre section Multipro sera très attentive aux prochains rendez-vous des Syndicats et du Medef (Voir article sur Vie Nouvelle : page 5)

Christian Nogrette

Suite à notre fusion des Retraités Communaux et Multipro, notre Assemblée Générale de remise de cartes s'est tenue **le Jeudi 5 février 2009 en présence de 35 camarades.**

Après un large débat sur les problèmes que rencontrent les Retraités : Pouvoir d'achat, santé, sécurité, transports, l'assemblée s'est terminée autour d'un pot fraternel avec pâtisseries.

A ce jour, 54 camarades ont réglé leurs cotisations. Mais il reste quelques retardataires peut être par oubli ou autres problèmes sur lesquels nous aimerions être informés afin de faciliter notre tâche pour la reversement des quotes-parts aux structures de la CGT.

Le bureau de la Section Multipro

Les Cheminots et la CGT : UNE FORCE ! ! !



Pourquoi-écrivons-nous ce titre aussi affirmatif ?

2 événements importants viennent de se dérouler au sein de notre entreprise, et confirment comme **1^{ère} organisation syndicale la CGT**.

Ce sont les 2 élections des 26 novembre 2008 et 26 mars 2009.

La 1^{ère} du 26 novembre 2008 pour élire un retraité au Conseil d'Administration de la CPRP. Sur 2 sièges à pourvoir, 1 siège est gagné par la CGT avec **une participation massive de l'ensemble des retraités avec 71,56%**. 38,50% (soit 50 219 voix sur 184 360 inscrits) est le score obtenu par la CGT devant l'association FGRCF avec 29,17%. *Notre titulaire Bernard Durand et suppléant Maurice Samson* renforceront la délégation CGT au sein du Conseil d'Administration de la CPRP (*Caisse de Retraite et de Prévoyance*). **Cette revendication de la CGT date depuis 60 ans.**

Pour cette élection, la CGT n'a rien demandé mais elle a pris toute sa place dans les discussions entre la SNCF et le gouvernement pour qu'à aucun moment, soit remis en cause les droits des cheminots actifs et retraités. Le nouveau statut de la caisse mis en place par le gouvernement et la SNCF dans le cadre de l'application des normes comptables européennes IAS/IFRS, outil au service des actionnaires, aurait obligé notre entreprise à provisionner 114 milliards d'euros dans ses comptes. C'est ce nouveau statut juridique, qui nous a permis d'élire nos représentants au CA.

La 2^{ème} du 26 mars 2009 pour élire les représentants DP/CE.

* Avec 41,74% tous collèges confondus aux DP et 39,30% au CE, **la CGT confirme et de loin sa place de 1^{ère} organisation syndicale à la SNCF**, l'UNSA devenue 2^{ème} organisation syndicale au détriment de SUD qui se trouve à 21,24 points derrière la CGT aux DP.

* Les 39,30% obtenus pour la CGT au Comité d'Etablissement, **elle est la 1^{ère} organisation syndicale dans 25 CE et y obtient 50% des sièges.**

Au plan régional de Paris Rive Gauche :

Avec 45,13% aux DP et 41,82% au CER, la CGT confirme et de loin sa place de 1^{ère} organisation syndicale.

- o Aux DP : 2^{ème} SUD avec 19,24% et 3^{ème} UNSA avec 16,12%
- o Au CER : 2^{ème} SUD avec 18,84% et 3^{ème} UNSA avec 17,20%

La CGT conserve la majorité absolue avec 8 sièges sur 15.

Après lecture avec attention sur le déroulement et les résultats de ces 2 élections, gouvernement et SNCF devront être à l'écoute des cheminots mobilisés comme pour les actions des 29 janvier 2009, 10 mars et 19 mars 2009 et pour les jours à venir. C'est le rôle de la CGT et sa force !

A signaler tout de même que la SCNF n'a pas provisionné les 114 milliards d'euros cités ci-dessus, mais l'Etat et le « roi du fric Sarkozy » ont ponctionné notre entreprise de 131 millions d'euros en dividende en 2008 et doit ponctionner 183 millions d'euros en 2009.

Les cheminots en font les frais : suppression de 2 728 emplois en 2008 et 3 000 environ en 2009. Les administrateurs CGT de la SNCF ont signifié leur désaccord sur cette pratique de l'Etat qui renforce le Diktat des actionnaires dans les entreprises privées.

Peut-on croire à la parole de résolution de Sarko « je veux moraliser le capitalisme » ?

Nous croyons beaucoup plus à ses mensonges, mais surtout à notre mobilisation indispensable, et remettez-nous rapidement vos pétitions signées sur la remise en cause des facilités de circulation.

Flash !!! Vous trouverez ci-joint le tract de Maurice SAMSON Secrétaire de l'UCR dénonçant le scandale de l'ouvrage de Françoise LABORDE « Ça va mieux en le disant »